

ELEMENTS DE CADRAGE A L'ATTENTION DES EVALUATEURS

Principes généraux :

- Mettre le candidat dans les meilleures conditions, afin qu'il puisse exprimer au mieux ce qu'il est capable de faire = bienveillance.
- Rappeler les conditions de déroulement de l'épreuve au candidat et les grandes lignes de la grille de certification, notamment les critères éliminatoires le cas échéant.
- Se référer au référentiel de certification et au protocole de certification de la formation.
- Vos attentes ne doivent pas être calées sur vos niveaux de compétences actuelles, mais bien sur les compétences attendues d'un moniteur débutant, **sous supervision**, en lien avec les référentiels.
- Ne jamais annoncer le résultat d'une évaluation au candidat. Les évaluateurs ne font que des propositions. C'est le jury qui valide.

Evaluation d'une séance d'encadrement :

- Demander au candidat s'il souhaite prévenir ses pratiquants de votre présence.
- Être discret pour ne pas déranger les pratiquants.
- Accepter qu'une organisation de séance ne corresponde pas à ce que vous auriez fait vous-même, si elle répond à des principes de sécurité, de temps de pratique et de cohérence pédagogique.

Entretien :

- Laisser les candidats s'exprimer selon le protocole de certification (respecter les temps limités).
- Poser des questions ouvertes qui incitent le candidat à réfléchir et à structurer sa réponse. Les questions doivent rester courtes et compréhensibles (centrée sur un sujet) ; le candidat peut vous demander de reformuler si besoin. Les questions ne sont pas pièges et doivent aider le candidat à exprimer ce qu'il sait.
- Ne pas se focaliser sur des mots ou des thématiques. Ce qui compte, c'est la qualité de la réflexion du candidat, pas les mots qu'il prononce ou que vous attendez.

Clôture des entretiens :

- Eviter les formules du type : « ok », « c'est bon », « c'est bien » ... Le candidat peut légitimement estimer qu'il a réussi. Il suffit de dire : « vous souhaitez ajouter quelque chose » et / ou « merci ».

Certifications : une non-conformité sur le remplissage des grilles peut entraîner un recours administratif ou un refus devant le jury paritaire.

- Les grilles et/ou les guides d'aide à l'évaluation dont vous disposez doivent orienter votre attention. En cas de doutes sur un indicateur ou les conditions de réalisation, demandez conseil auprès du référent formation.
- Les grilles doivent être entièrement remplies et signées de votre main. Tous les critères doivent être validés positivement ou négativement selon la performance observée.
- Vous pouvez laisser des commentaires en face de chaque compétence à certifier. Il y a toutefois nécessité de cohérence entre vos annotations et votre position finale. Un avis argumenté est obligatoire en cas de non validation du bloc de compétence.